



## FISCALITE CONCERNANT TAXE FONCIERE

-----  
Par JOSEVER

BONJOUR,  
je loue à une association loi 1901 à but non lucratif  
un local  
de 35 m2 accessible au public  
loyer 210? /mois  
pour activités culturelles et artistiques  
suis je taxable au titre de l'impôt foncier ?  
merci de votre réponse  
JOSETTE VERGNE